



CAMEROON



63e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU

TROISIEME COMMISSION

POINT 56: Promotion de la Femme

Déclaration du Cameroun

Prononcée par

**Mlle Cécile MBALLA EYENGA
Premier Secrétaire**

New York, 15 octobre 2008

Monsieur le Président,

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

décisions, aux préjugés sexistes sur le marché du travail, aux conflits armés, au VIH/sida, à la négligence, au manque d'attention et de considération et aux atteintes de toutes sortes.

Les crises actuelles (alimentaire, énergétique, financière, les changements climatiques)

qui frappent la femme de plein front...

Nous ne devons plus nous permettre de rester spectateur face ce phénomène. Nous devons unir nos forces aux niveaux international, régional et national...

Il s'agit :

- Des dispositions portant dynamisation du secteur privé comme étant le moteur de la croissance dans l'offre des services sociaux (réduction de la faim, éducation de base pour tous, réduction de la mortalité infantile, etc.) ;

maternelle, lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et autres maladie endémiques) ;

Il s'agit également

- Du renforcement des ressources humaines, du secteur social et l'insertion des groupes défavorisés dans le circuit économique (promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes) ;

Par ailleurs de nombreuses actions concrètes sont menées en coopération avec certains organismes de l'ONU principalement l'UNICEF, l'OMS, l'UNESCO, le PAM. Il s'agit par exemple :

- Du programme d'animation rurale et de participation des femmes au développement sanitaire, économique, social et culturel qui assure la formation des formatrices et apporte des appuis financier, technique et logistique à travers divers pools d'animation autour des Maisons de la Femme qui sont des centres de promotion de la femme ;

Nous pouvons ainsi noter la mise en place des points focaux Genre dans les Départements Ministériels et les sociétés d'Etat, sorte de système d'alerte et d'orientation des initiatives sectorielles et des pratiques institutionnelles dans la perspective de la prise en compte des sexo-spécificités dans la planification du développement et la gestion des ressources.

Le Cameroun participe activement à la Campagne contre la violence à l'égard des femmes. En plus des campagnes de sensibilisation, de plaidoyer et des causeries éducatives, notre pays a mis sur pied, par exemple, des centres d'écoute dans les div

personnes témoins, de saisir le Ministère. En outre des campagnes contre les Mutilations génitales féminines sont organisées. Un centre d'accueil pour femmes et jeunes filles victimes de violence a été créé dans la capitale. L'expérience serait étendue dans les autres provinces lorsque les moyens financiers le permettront. Nous pouvons enfin noter des services spéciaux de prise en charge et de protection des femmes et filles victimes de